

LISTE DE MANDATS SOCIAUX

Préciser ici les fonctions de direction, d'administration ou de surveillance de toute société ou groupement de droit français ou de droit étranger, à l'exception des mandats exercés au sein des personnes morales mentionnées au I ou au II de l'article 7 ou à l'article 7 ter de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945, des mandats exercés dans les sociétés ou groupements qui ont pour objet la gestion de leur propre patrimoine mobilier ou immobilier et des mandats dans des structures à but non lucratif à vocation philosophique, politique, religieuse ou liées à la sphère privée (article 607 du Règlement intérieur de l'Ordre - Arrêté du 19 février 2013).

Raison ou Dénomination sociale du groupement ou de la société au sein de laquelle les fonctions sont exercées	Objet statutaire du groupement ou de la société	Adresse du siège	Titre / Nature des fonctions sociales exercées	Date de prise d'effet des fonctions	Durée des fonctions	Nombre de droits sociaux détenus dans le groupement ou la société	% par rapport au nombre total de droits sociaux émis